



HAL
open science

L'habiter des surfeurs face au réenchantement touristique du littoral aquitain

Ludovic Falaix

► **To cite this version:**

Ludovic Falaix. L'habiter des surfeurs face au réenchantement touristique du littoral aquitain. *Loisir et société*, 2014, 37 (1), pp.132-150. 10.1080/07053436.2014.881097 . halshs-00969125

HAL Id: halshs-00969125

<https://shs.hal.science/halshs-00969125>

Submitted on 4 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L’habiter des surfeurs face au réenchantement touristique du littoral aquitain

Loisir & Société, 2014, Vol 37, n°1, p. 132-150

Ludovic Falaix
Maître de Conférences
Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
Laboratoire ACTé EA 4281
Ludovic.falaix@yahoo.fr

Titre : « L’habiter des surfeurs face au réenchantement touristique du littoral aquitain »

Résumé : À partir d’une géographie de l’intime fondée sur une relecture du concept d’habiter, il s’agit d’appréhender les registres émotionnels que convoquent les surfeurs dans le cadre du rapport qu’ils tissent avec la vague. L’enjeu consiste alors à savoir si les formes d’institutionnalisation des territoires du surf sont compatibles avec l’existentialité des surfeurs provoquée par la glisse entendue comme un usage du corps dont le rôle est celui d’effecteur ontologique. À défaut, il s’agit d’alerter les pouvoirs publics sur les limites que pourrait comporter le développement du surf articulé sur la seule organisation et structuration sportive des espaces balnéaires de la côte aquitaine pensée comme mode de réenchantement touristique de cette frange littorale. Enfin, il s’agit également d’ouvrir des pistes de recherches pour interpréter les contestations et résistances que les surfeurs pourraient mobiliser en réponse aux formes de marchandisation et de promotion de leur culture sportive.

Mots-Clés : Habiter, Géographie de l’intime, Politiques publiques touristiques, Surf, Littoral aquitain

Title: “The surfers’ dwelling of the wave and the tourist reappraisal of the Aquitaine coastline”

Abstract: Starting from a geography of the innerness based on a re-reading of the philosophical concept of dwelling, we must comprehend the different emotional notes that surfers experience through contact with the wave. The major issue consists in finding out whether the ways of institutionalisation of the surfing territories are compatible with the surfers’ existential way of being to the world, which is made possible by the act of sliding, grasped as the use of the body as an ontological effector.

Then, it’s about apprising the policy makers of the probable limits inherent in the development of surfing, which would be structured around the mere sports organisation of the seaside spaces of the Aquitaine coastline, comprehended as a means of tourist reappraisal of that coastal fringe.

Eventually, research trails open up in order to read into the protest and opposition that the surfers would be able to call up in reply to the marketing and promotion of their sports culture.

Keywords: dwelling, geography of the innerness, tourist public policies, surfing, Aquitaine coastline.

Le surf participe désormais de l'organisation sociospatiale des territoires balnéaires des stations touristiques de la côte aquitaine (Augustin, 1994 ; Favory, Falaix, 2002 ; Falaix, 2012a). Outil de développement local et de stratégies politiques différenciées (Guibert, 2006), le surf figure même au cœur des dispositifs de gestion et de planification territoriale. Le plan de développement durable du littoral aquitain 2007-2020, formalisé par le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain (GIP Littoral), inclut le surf comme l'un des éléments à valoriser dans le cadre de la déclinaison des objectifs de développement touristique. La promotion du surf répondrait « *aux nouveaux besoins des populations résidentielles et touristiques* » (GIP Littoral, 2007, p. 26). Une étude prospective relative au tourisme en Aquitaine¹, pilotée par le Conseil régional d'Aquitaine et le GIP Littoral, établit que « *le surf a permis de réinventer les bains de mer et constitue un point de référence sur les nouveaux usages et imaginaires à inventer* » (Howarth HTL, 2012, p. 5). Face à ces formes de renouvellement des « *sociabilités plagiques* » (Urbain, 2002), l'étude préconise de « *ré-enchanter le littoral aquitain, de le compléter et de raconter une nouvelle histoire* » en mobilisant le surf dans la mesure où cette pratique sportive a cette « *capacité à désaisonnaliser la fréquentation touristique du territoire [compte tenu du fait que] ces différentes activités se répartissent de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire* ». Le renforcement des actions de communications sur ces activités est également plébiscité puisqu'elles valorisent « *la liberté, les grands espaces, les sensations liés aux éléments naturels qui peuvent être mis en parallèle avec l'offre de la destination elle-même* » (Howarth HTL, 2012, p. 5). Le surf s'impose donc comme un produit de marketing touristique (Frochot, Legoherel, 2007), s'insère dans les politiques publiques (Muller, 2005) et participe de l'innovation spatiale et des systèmes touristiques locaux (Bourdeau, Mao, 2004 ; Callède, Menaut, 2007). Il s'agit de promouvoir l'offre touristique sur ce segment, de garantir la sécurité des pratiquants, de renforcer l'image de l'Aquitaine comme terre de surf et d'encourager le développement territorial à travers la valorisation du surf entendue comme véritable « *ressource territoriale* » (Gumuchian, Pecqueur, 2007). Le surf est ainsi récupéré par les pouvoirs publics qui orchestrent un processus d'institutionnalisation de cette pratique sportive et récréative.

En revanche, une question demeure en suspens : cette promotion institutionnelle des espaces récréatifs fondée sur la valorisation du surf est-elle compatible avec l'attachement des surfeurs au lieu-vague ? A défaut, leurs résistances et leurs contestations, jusqu'ici stigmatisées dans le seul champ de la déviance et des luttes intestines (Trey, 1994 ; Sayeux, 2008a), ne peuvent-elles pas être appréhendées comme la volonté de préserver le caractère ontologique de leur spatialisation marine conférée par l'acte de glisse ? Cet article, en s'interrogeant sur la manière dont les surfeurs habitent l'espace-vague, cherche à construire comme énigme de recherche l'observation de leurs spatialisations sportives et récréatives.

Cet article présente donc, en premier lieu, le processus d'institutionnalisation des territoires du surf. Puis, en mobilisant l'habiter, concept riche en controverses scientifiques dans le champ des sciences sociales (Paquot, Lussault, Younès, 2007 ; Berque, De Biase, Bonnin, 2008 ; Frelat-Kahn, Lazzarotti, 2012), on entend élaborer une *géographie de l'intime* présentée comme l'étude de la dimension affective que les individus convoquent pour se spatialiser. À partir d'une observation participante et d'une proximité relationnelle établie auprès des surfeurs enquêtés, il s'agit donc de saisir l'habiter des surfeurs c'est-à-dire le caractère intime et émotionnel du rapport vécu du surfeur à la vague afin d'enrichir les travaux accomplis jusqu'ici (Augustin, 1994 ; Falaix, 2009 ; Guibert, 2006 ; Loret, 1995 ;

¹ Horwarth HTL – Kanopée Consultants. « Etude prospective relative au tourisme en Aquitaine. Document phase 3 – Orientations stratégiques et actions prioritaires », 2012, 47 p.

Sayeux, 2008b). Cet article met alors en lumière le fait, qu'à travers l'acte de glisse, les surfeurs agissent sur la vague en se gratifiant (Laborit, 1974), pratiquent le lieu (De Certeau, 1990) et le métamorphosent ainsi en espace. Renseigné sur la manière dont les surfeurs habitent la vague, l'article pose, en dernier ressort, la question de la compatibilité de ce réenchancement touristique sur le littoral aquitain articulé sur la valorisation du surf avec l'existentialité induite par la glisse.

1. L'institutionnalisation des territoires du surf comme vecteur d'un réenchancement touristique du littoral aquitain

Sur la côte Aquitaine, le surf est plébiscité dans la presse locale : *« le surf a prouvé en cinquante ans son incroyable capacité à distiller du rêve, à élever des totems qui ont fixé sur nos côtes des générations d'hommes et de femmes. Ce sport a créé ici un art de vivre, une économie florissante² »*. Objet d'une reconnaissance sociale (Guibert, 2011), cette discipline sportive est désormais prise en compte dans les politiques publiques afin de promouvoir une forme de réenchancement touristique du littoral aquitain. La structuration de l'offre sur le plan touristique est envisagée afin d'en optimiser les retombées économiques. Car, au-delà de la pratique sportive, le surf est source d'un dynamisme économique. *« Aujourd'hui, l'Aquitaine représente 34% du marché européen des sports de glisse, ce dernier compte trois cent quatre-vingt cinq entreprises et trois mille deux cents emplois. Cette économie constitue un atout indéniable pour l'Aquitaine qui bénéficie des retombées des principaux spots et pôles économiques pour accentuer leur notoriété internationale. L'organisation de compétitions mondiales de surf, qui se déroulent chaque année sur notre côte, engendre des retombées économiques indirectes sur l'offre touristique, et constitue un formidable vecteur d'image véhiculant modernité, sport et nature³ »*. C'est en ces termes que le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, qualifie les enjeux liés à l'accompagnement du surf et des filières économiques qu'il entraîne dans son sillage. Cela dit, il s'agit également de réguler l'activité en garantissant la sécurisation des espaces de pratique et d'orchestrer l'intégration sociospatiale du surf au sein des stations balnéaires du littoral aquitain.

1.1. La gestion sécuritaire des territoires du surf

Les municipalités de la côte aquitaine prennent des arrêtés municipaux afin de délimiter clairement les espaces de pratique octroyés à chacun des usagers de l'espace maritime. Ces mesures réglementaires, dont l'objectif est de minimiser les risques d'accidents et de réguler les conflits d'usage de l'espace maritime, permettent aux surfeurs de se voir attribuer un espace, certes cloisonné, mais entièrement réservé à la pratique de leur sport. Le surf s'intègre donc aux institutions et les municipalités engagées dans une telle politique de délimitation des espaces maritimes affirment leur volonté de promouvoir cette activité. A cet égard, le Préfet des Landes rappelle que le développement du surf *« constitue un atout touristique et économique indéniable pour le territoire, mais qu'il convient toutefois de rester vigilant afin que l'afflux des pratiquants et l'accroissement régulier du nombre d'écoles, notamment en période estivale, ne génère pas de conflits en terme d'espaces susceptibles, à terme, de nuire à la sécurité de tous⁴ »*. Ainsi, le surf trouve sa place dans l'espace public. Sa pratique est réglementée et cela marque, non seulement sa reconnaissance légale, mais aussi

² *Sud-Ouest*. Une mythographie du surf. 6 août 2008.

³ *La lettre du réseau national des sports de nature*, n°68, juin 2011, p 1.

⁴ Courrier du Préfet des Landes aux communes du littoral, en date du 15 février 2011, ayant pour objet *« la réglementation de la pratique des activités nautiques »*.

sa légitimité spatiale dans la mesure où des zones, bien spécifiques, sont exclusivement dédiées à cette pratique sportive. Par conséquent, les pouvoirs publics délimitent les espaces de pratique, circonscrivent les activités dans un espace géographique restreint et opposent les usagers de l'océan (baigneurs/surfeurs) afin de prévenir les accidents.

1.2. L'intégration sociospatiale du surf dans les stations balnéaires de la côte aquitaine

La marchandisation du surf précipite l'émergence de nouveaux espaces de loisirs sportifs qui transforment les stations océanes. De nouveaux modes d'organisation sociospatiale sont lisibles au cœur des stations littorales de la côte aquitaine et témoignent de l'investissement des acteurs locaux. La volonté aménagiste des collectivités territoriales se traduit par la création d'infrastructures consacrées aux sports de glisse. Elles répondent parfois aux demandes formulées par les clubs et les écoles qui commercialisent l'activité. Or, ces équipements marquent le paysage urbain des stations balnéaires. Ces infrastructures témoignent de la volonté des municipalités d'affirmer leur intérêt pour le surf et certains projets, dont celui de *la Cité de l'océan et du surf* à Biarritz (Photographie 1), permettent de requalifier certains espaces urbains. Ainsi, le surf concourt ainsi à l'émergence d'une organisation spatiale en rupture avec la qualification urbaine et balnéaire classique des espaces des stations au risque d'engendrer comme corollaire une uniformisation des ambiances touristiques sur la côte aquitaine (Vlès, 2011).

Photographie 1 : La Cité de l'Océan et du Surf à Biarritz



Source : Auteur, 2012.

Le surf s'intègre donc dans l'organisation spatiale et les dynamiques territoriales des stations balnéaires. L'espace-vague, c'est-à-dire le lieu-vague pratiqué par les surfeurs, tend à être récupéré par les pouvoirs publics qui orchestrent un processus d'institutionnalisation de l'activité. Les transformations sociospatiales, engendrées par cette institutionnalisation du surf au cœur des stations océanes du littoral aquitain, bouleversent donc le système territorial des stations balnéaires de la côte aquitaine. On assiste à des formes de requalification des espaces urbains des stations balnéaires puisque de nouvelles infrastructures et équipements voient le

jour. Ils sont intégrés dans les logiques d'aménagement de l'espace urbain balnéaire et marquent l'espace urbain au regard de leur emprise foncière, architecturale et paysagère. Les zones industrielles accueillent les grandes firmes de la filière glisse. Ce processus d'institutionnalisation des territoires du surf se caractérise également par une stratégie d'énonciation territoriale (Debarbieux, 2003 / Photographie 2), un renforcement de l'offre de découverte de l'activité, une gestion sécuritaire des espaces de pratique, un accompagnement des acteurs économiques et une promotion des manifestations culturelles et sportives⁵ dont certaines bouleversent les représentations des touristes à l'égard de l'Aquitaine comme en témoigne un sondage IFOP, réalisé pour le quotidien aquitain *Sud-Ouest* en mars 2011⁶. Cette intégration du surf dans l'offre touristique caractérise le passage du tourisme sportif au sport touristique (Escadafal, 2002 ; Chazaud, 2004).

Photographie 2 : Stratégie d'énonciation territoriale de la Communauté de Communes Marenne Adour Cote Sud (MACS)



Source : Auteur, 2013

En revanche, le quotidien régional *Sud-Ouest* pointe les limites induites par l'engouement pour le surf en posant les questions suivantes : « *Comment gérer un espace où les bancs de sable ne sont pas extensibles, afin que cette pratique s'effectue en toute sécurité ? Comment le partager aussi avec des concurrents européens de plus en plus nombreux qui arrivent avec des "tour operators" et autres surf camps*⁷ ? ». Pointant le fait qu'il y aurait peut-être trop d'écoles de surf dans les Landes, le quotidien pose en filigrane les enjeux induits par la mobilisation du surf comme moteur d'un réenchâtement du littoral en Aquitaine. Indéniablement, les problématiques relatives à l'encadrement du surf relèvent davantage du champ touristique que sportif (Falaix, 2013). Dans ce contexte, la question consiste à savoir si l'institutionnalisation des territoires du surf en aquitaine est compatible avec les manières dont les surfeurs vivent leur rapport spatial à la vague.

⁵ Comité Départemental des Landes. La fréquentation des manifestations dans les Landes en 2007, 2007, 2 p.

⁶ A la question : « *quels sont les événements culturels qui symbolisent le mieux la région ?* », 21% des 804 personnes interrogées répondent « *les compétitions de surf* ». *Sud-Ouest*. Pourquoi notre région a le vent en poupe. 1^{er} avril 2011.

⁷ *Sud-Ouest*. Y a-t-il trop d'écoles de surf dans les Landes ?. 9 août 2012.

En glissant sur la vague, les surfeurs opèrent-ils la métamorphose du lieu en espace-vague ? Cette métamorphose autorise-t-elle leur spatialisation ? Pour répondre à ces questions, on entend explorer l'intime des individus surfeurs pensés, non pas comme de simples producteurs de spatialisations, mais bien comme des individus doués d'une sensibilité, d'une faculté d'intériorisation des normes sociales dont la stratification s'orchestre à la lumière de leur propre histoire personnelle.

2. Plaidoyer pour une géographie de l'intime

Comment bâtir une méthodologie qui rendrait opératoire l'examen de ce rapport affectif, intime, émotionnel et culturel qui lie les individus aux lieux et qui autorise leur spatialisation ? Comment construire une science géographique qui s'attache à décrypter la dimension ontologique qui transpire dans la manière dont les individus habitent l'espace, c'est-à-dire organisent la prise en charge des lieux ? Autrement dit, les surfeurs nourrissent-ils le sentiment d'une existence géographique induite par la « *cosmisation* » (Berque, 2000, 2008a, 2008b), la sacralisation (Eliade, 1957), l'habitabilité en poète (Heidegger, 1954) de la vague ?

2.1. L'habiter, un concept controversé ?

« *L'habiter comporte une fonction essentielle à ce qui tisse le monde. Elle est inhérente à l'existence humaine sur la Terre ; et c'est à ce sens profond et antérieur qu'il faut remonter pour comprendre l'écoumène, comme "demeure de l'être" »* (Berque, 2007, p. 54). Augustin Berque invite donc les chercheurs à « *s'interroger sur le poétique, dans ce sens fort de poïétique... en définissant les voies qui nous permettent d'habiter la Terre créativement, plutôt qu'en destructeurs. [Car,] la poétique première de l'habiter humain, c'est ce poème du monde : cela en quoi l'œuvre humaine, déployant la Terre en monde devient écoumène, la demeure de notre être : oikou-menê gê, la Terre habitée* » (Berque, De Biase, Bonnin, 2008, p. 8). Dans ce contexte, la mobilisation du concept d'habiter permet de dépasser une lecture de l'espace comme portion terrestre déjà acquise par l'homme et de pallier le fait qu'« *il manque à l'ontologie une géographie, et à la géographie une ontologie* » (Berque, 2000, p. 9). C'est la raison pour laquelle on en appelle à une géographie de l'intime définie comme l'étude de « *l'espace habité* » dont on conjecture qu'il concrétise l'appropriation subjective du lieu par l'homme. L'espace habité explore le rapport de l'homme au lieu et dans quelles mesures ce rapport autorise l'émergence de l'espace rendant ainsi possible l'être de l'humain.

En posant l'hypothèse que « *les espaces reçoivent leur être des lieux et non de "L"espace* » (Heidegger, 1954), la géographie de l'intime appréhende donc « *la géographicit * » (Dardel, 1952) des surfeurs, leurs « *prises trajectives* » (Berque, 2000), leur « *condition géographique* » (Lazzaroti, 2006). Elle s'appuie sur l'approche phénoménologique (Hoyaux, 2002) et considère le corps comme un effecteur ontologique dans la mesure où la confrontation au lieu-vague permet au surfeur de prendre la mesure de sa condition géographique. Car, il accomplit, *via* la glisse, sa poésie entendue comme « *le faire habiter originel* » (Heidegger, 1954). Il expérimente le passage de « *l'espace spatialisé à l'espace spatialisant* » (Merleau-Ponty, 1945). En fonction des résonances que provoquent ce processus qui met en jeu l'intime, l'affectif ainsi qu'une micro-géographie corporelle, l'individu métamorphose le lieu en espace. Ce n'est qu'une fois cet acte de transformation accompli et opéré, que l'individu s'empare de sa condition géographique, prend conscience de

son existentialité et occupe, pratique, habite, non pas le lieu préexistant, mais bel et bien l'espace. Réhabiliter le concept d'habiter en géographie permet d'étudier la spatialisation dans une perspective existentialiste et de rompre avec les études de la spatialité qui préconisent de dépouiller l'habiter de sa connotation écologique et cosmologique (Stock, 2007) puisque « *l'être humain ... doit en permanence accepter "l'épreuve spatiale"* » (Lussault, 2007 :35).

Autrement dit, il s'agit de récuser les approches géographiques qui étudient les spatialités c'est-à-dire les différents usages, pratiques pragmatiques de l'espace au bénéfice d'un examen de ce qui fonde le rapport de l'homme aux milieux. Pour explorer la nature de l'écoumène qui se caractérise par une « *imprégnation réciproque du lieu et de ce qui s'y trouve* », on mobilise le concept de « *médiance – moment structurel de l'existence humaine* » (Berque, 2007, p. 60) en accordant donc une place prépondérante à la manière dont les individus produisent le monde dans le cadre de leurs rapports aux lieux. Ces rapports aux lieux sont les fruits des représentations qu'ils construisent et véhiculent dans et à partir des lieux. Dès lors qu'ils sont investis symboliquement par l'homme, les lieux acquièrent un statut nouveau permettant l'existence humaine et l'avènement d'un ordre mésologique. Les lieux existent initialement, mais leur existence première, intrinsèque, relevant d'un ordre mécanique et écologique, ne suffit à fonder le monde. Dans ce contexte, seule « *l'intelligence sentante* » permet à l'homme d'être « *affecté en affection* » par la réalité des choses (Zubiri, 1962). Ce n'est qu'à partir de la manière dont les hommes sont saisis dans leurs sensibilités, dans leurs histoires personnelles, dans leur poésie, dans leur intimité et dans la manière dont cette affectation en affection est réinvestie dans l'usage et la pratique des lieux que l'on assiste à la fondation du monde. Une géographie de l'intime ne peut donc pas faire l'économie de l'étude de la dimension subjective, symbolique, existentialiste que sous-tend le rapport des hommes aux lieux. Ce rapport est déterminé par les manières d'habiter l'espace, par la médiance, c'est-à-dire l'investissement symbolique que l'homme extériorise et réinvestit dans le cadre de son rapport aux (mi-)lieux. Habiter n'est donc pas une simple projection sur le milieu mais relève d'une « *trajection [c'est-à-dire] d'un double processus de projection technique et d'introjection symbolique. C'est le va-et-vient, la pulsation existentielle qui, animant la médiance, fait que le monde nous importe. Il nous importe charnellement, parce qu'il est issu de notre chair sous forme de techniques et qu'il revient sous formes de symboles. C'est en cela que nous sommes humains, en cela qu'existe l'écoumène, et c'est pour cela que le monde fait sens* » (Berque, 2000, p. 129).

2.2. La géographie de l'intime : essai de définition

La géographie de l'intime n'est donc pas l'exploration de l'espace privé. Elle s'attache plutôt à définir l'espace comme une construction qui dépend de la manière dont les lieux entrent en résonance chez l'individu. La géographie de l'intime marque donc une rupture fondamentale avec les travaux qui analysent les spatialités sportives et récréatives comme un simple usage de l'espace dépourvu de leur caractère existentiel. Ainsi, ce sont bien les affections, les motivations, les représentations... qu'il convient d'interroger si l'on veut comprendre les choix de spatialisation des individus. Ces choix résultent de la manière dont les lieux résonnent chez les individus. Ces résonances sont différenciées en fonction de l'histoire personnelle, de la stratification émotionnelle des individus, de leurs propres intimités, de leur héritage culturel. Comprendre la médiance des surfeurs, c'est-à-dire ce moment structurel au cours duquel ils habitent le milieu vague, suppose de saisir comment s'imprègnent réciproquement la vague et le surfeur. Or, comment rendre compte des interrelations lieu-homme-espace ? Comment explorer l'intime des individus surfeurs dont on attend qu'ils livrent les émotions que leur procurent le lieu-vague initial et l'espace-vague

pratiqué dans le but de percer les logiques qui sous-tendent la spatialisation. L'examen de ces « *prises trajectives* » (Berque, 2000) qui permettent aux surfeurs d'utiliser et de produire un environnement – la vague – constitue donc l'objet de ce travail. Pour autant, comment aller à la rencontre de l'intime des individus surfeurs au sein duquel transpire l'intériorisation des normes culturelles et sociales réinvesties dans le cadre de leur spatialisation dont on postule qu'elle participe alors, en retour, à la construction identitaire, c'est-à-dire sociale et culturelle des individus surfeurs ? Pour accomplir cette transformation des lieux en espaces, le surfeur convoque-t-il son « *Arkhé-pensée* » dont Edgar Morin (1986) précise qu'elle convoque le symbolique, le mythologique, le magique et qu'elle est une pensée unique qui ne dissocie pas l'objectivité et la subjectivité ? À travers cette qualification des lieux, l'individu se spatialise, non seulement à l'aune de déterminants culturels ou sociaux intériorisés, mais à l'aune d'une intériorisation de ces déterminants culturels et sociaux dans une perspective ontologique (Hoyaux, 2002, 2003). En d'autres termes, la spatialisation est le fruit d'une alchimie qu'opèrent les individus dans le cadre d'un processus où l'intériorisation des facteurs culturels et sociaux est accomplie pour satisfaire un besoin ontologique inhérent à la prise en charge du « *génie des lieux* » (Pitte, 2010), la nécessité d'habiter l'espace (Heidegger, 1954), d'opérer le passage de « *l'espace spatialisé à l'espace spatialisant* » (Merleau-Ponty, 1945).

En surfant, en accomplissant l'acte de glisse sur le lieu-vague, les surfeurs ne se forgent pas seulement une identité sociale et culturelle au sein d'une métastructure sociale et culturelle dont ils auraient intériorisé les valeurs, les normes, les codes... et dont leurs spatialisations ne seraient que le reflet ou l'expression géographique. Surfer : c'est un moyen d'éprouver leur être au monde ici et maintenant. C'est pourquoi, on s'efforce d'explorer l'habitabilité de la vague par les surfeurs dans l'optique avouée de dénicher ce que ce rapport suppose. Autrement dit, l'approche culturelle permet de ne pas disqualifier l'acte de glisse comme un acte spatial purement gratuit pouvant faire l'objet d'une analyse sociospatiale distanciée. L'enjeu consiste à expliquer, non plus comment, mais pourquoi les surfeurs se spatialisent sur la vague. Dans ce contexte, la manière dont on appréhende l'approche culturelle qui donnerait « *une légitimité heuristique à la parole des individus ordinaires, [et contribuerait] au déclin du positivisme et du structuralisme* » permet d'ouvrir « *de nouveaux domaines de recherches mais assume [également] la modestie de n'être que la composante d'une démarche plus générale* » (Lévy, 2008, p. 29).

3. La glisse : une manière d'habiter la vague en poète

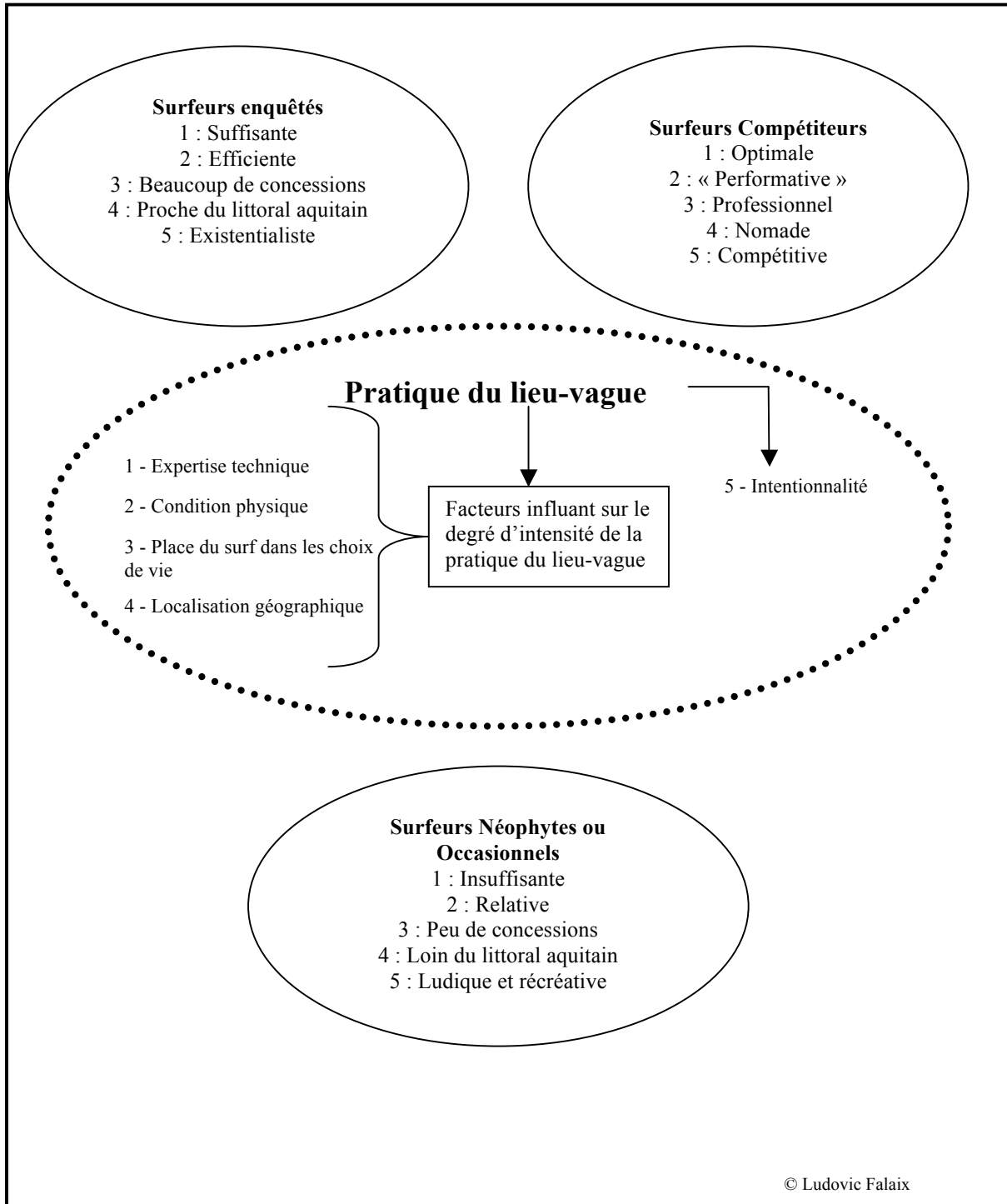
Michel Favory traduit l'émergence des néoterritorialités des surfeurs comme l'expression d'un refus de la contrainte sociale dominante et l'extériorisation d'une idéologie : « *le "spot" est le super-territoire, en quelque sorte le lieu sacré et totémique par rapport à l'espace vulgaire et profane situé hors du champ du surf* » (Favory, 1994 :215). Cependant, les surfeurs choisissent-ils la vague seulement pour fuir leur quotidien à l'instar de ce qu'évoque Philippe Bourdeau pour rendre compte de l'émergence de « *territoires de l'hors-quotidien* » (2003) ? Ce choix d'un ancrage spatial au sein de la vague témoigne-t-il d'une intentionnalité qui dépasse cette seule fuite des territoires du quotidien ? La pratique du lieu-vague autorise-t-elle l'avènement d'un « *espace louangé* » (Bachelard, 1957) pour les surfeurs ? La vague est-elle ce lieu où s'orchestre le sentir vivant des surfeurs ? Ainsi, on défend l'idée que seule la rencontre, l'analyse des discours, la recherche de l'intime autorise la mise en exergue des registres d'habitabilité des espaces chez les individus. C'est cette

posture méthodologique qui traverse la géographie de l'intime. Ainsi, la géographie de l'intime émet l'hypothèse que le rapport de l'individu au lieu, du surfeur à la vague, fonde sa spatialisation et son existence sur terre ici et maintenant ; que ce rapport est riche de sens et traduit les utopies, les rêves, les envies, l'existentialisme des individus, des surfeurs, qui trouveraient un mode d'expression dans le cadre de la recherche d'une expérience spatiale singulière. N'est-ce pas la raison pour laquelle Denis Retailé précise que « *la valeur des lieux appartient tout entière à l'appréciation culturelle et semble échapper à l'universalité* » ; que « *le lieu pourrait être la circonstance spatiale par laquelle la cohabitation et la corrélation réciproque s'installent* » et qu'il « *n'y a de lieu que par la vie qui s'y imprime* » (Retailé, 1997, p. 81, p. 93, p. 97) ? Ce travail explore donc les manières dont les surfeurs établissent « *leurs sphères* » (Sloterdijk, 1998), transforment le chaos initial en espace cosmisé, construisent leurs coquilles (Moles, Rohmer, 1990), parlent de leurs expériences spatiales vécues, mobilisent leurs affects pour révéler « *le génie des lieux* », établissent « *leurs trajectivités* », produisent leur espace (Lefebvre, 2000)... On explore l'habitabilité de l'espace-vague des surfeurs sans pour autant renier le fait que ces surfeurs sont également des êtres sociaux, riches d'une histoire culturelle, qui captent et traduisent les informations issues de leur environnement territorial.

3.1. Méthodologie d'enquête

Pour en savoir davantage et éprouver cette hypothèse, on a entendu des surfeurs. Ce travail d'entretien réalisé dans le cadre d'une recherche doctorale (Falaix, 2012b) consistait à les interroger sur la manière dont ils vivent leur rapport spatial à la vague. L'identification des surfeurs enquêtés relève d'un choix dirigeant établi à l'aune de l'observation participante. Deux critères sont retenus dans le cadre de cette discrimination des surfeurs. Le premier critère porte sur l'intensité de la pratique du lieu-vague (Figure 1). Il permet d'exclure les surfeurs occasionnels ou néophytes dans la mesure où on émet l'hypothèse qu'ils ne disposent pas des compétences techniques et des aptitudes physiques leur permettant de réaliser l'acte de glisse entendu comme mode de spatialisation sur la vague. Le second critère est l'intentionnalité que sous-tend cette pratique du lieu-vague. Cette enquête exclut donc les néophytes et les compétiteurs. Là encore, on émet l'hypothèse que les premiers n'ont pas suffisamment de recul, par manque de pratique et de maîtrise technique, sur ce que suppose l'intensité émotionnelle et sensationnelle que produit l'acte de glisse. Quant aux seconds, on postule qu'ils pratiquent la glisse dans une dynamique d'affrontement entre surfeurs rapprochant donc cette pratique sportive des jeux de l'*agôn* (Caillois, 1958). Ce travail de longue haleine a nécessité plusieurs rencontres, plusieurs temps d'échanges qui ont fait l'objet de retranscriptions écrites.

Figure 1 :
L'intensité et l'intentionnalité de la pratique du lieu-vague comme mode de catégorisation des surfeurs



3.2. La glisse ou la métamorphose du lieu-vague en espace-vague

Jérôme qualifie la vague comme « un espace de liberté, un lieu de partage qui n'est la propriété de personne. J'aime le mouvement de mon corps dans l'espace. C'est l'occasion de pouvoir s'oublier ». Par ailleurs, il souligne qu'à l'heure actuelle « on est dans une société

dans laquelle tu n'as pas d'espace pour toi. Tu n'as pas d'espaces de liberté. Quand tu vas surfer, tu vas dans un espace qui n'est pas violé. C'est un élément naturel et par conséquent, il n'y a pas cette idée de transgression pour se réapproprier l'espace ». On lui demande de développer cette notion de réappropriation spatiale qu'il convoque. Sa réponse est la suivante : « C'est la nature que tu réappropries. La distinction est qu'en milieu urbain c'est défini par des lois, par la société, que tu transgresses, que tu bouscules, alors que l'autre c'est beaucoup plus paisible. Cela se fait naturellement ! ».

Quant à Lilian, il va plus loin dans la manière dont il appréhende son rapport spatial à la vague : « *la vague est embryonnaire et immaculée car fermée, protégée sur l'extérieur. Dans cette bulle se manifeste l'assiduité du surfeur. La vague, c'est l'exaltation de l'âme du surfeur ; son plaisir immense de communion avec la nature, son engagement spirituel : sa recherche de soi à travers la nature. Je vois ce lieu en marche comme "l'espluméor" des surfeurs ».* Lilian précise que « *le tube est ce lieu magique où c'est la plénitude totale ».* Il argumente en ajoutant que « *dans la mythologie bretonne, l'espluméor est le lieu où réside le mage. Et bien, la vague, c'est le lieu où réside la magie. Tu vois, le mage bâtit ce lieu avec ses protections, ses règles, sa magie et bien nous pareil... [Il siffle pour marquer cette action/transition]. La vague te libère des trucs auxquels tu penses pas quand tu surfes. La vague fait le tri inconsciemment. Sur la vague, t'as pas à réfléchir, tu vis ! ».*

Les réponses formulées par Aulne sont également sans ambiguïté lorsqu'on lui demande ce que lui apporte le surf : « *lorsque t'es dans l'eau, t'es bien ; à la sortie t'as une fatigue saine, t'es heureux du truc, tu te sens invincible ; surtout l'hiver ».* On lui demande de développer cette notion. Il répond que « *quand tu prends une vague, c'est du plaisir : sentir l'accélération, t'es en phase avec la vague. Plus elle est grosse et plus elle est longue, plus t'en veux ».* En approfondissant l'entretien, on demande à Aulne de caractériser un peu plus ce que lui confère le surf dans sa vie. « *Avec le surf, je me sens invincible. Tu vois, j'ai construit ma maison mais la maison construite ne me rend pas invincible ».*

Quant à Lionel, il précise qu'avec le surf : « *tu prends conscience que t'es rien du tout. Clairement, prendre conscience que t'es rien du tout rend vivant. Tu te rends compte que t'es qu'un brave mortel car tu peux être rapidement dans une merde noire. Ça te donne la valeur de ce que tu es, de ce que t'es capable de faire, de ce que tu peux dépasser ».* Lionel poursuit son argumentation avec un réel enthousiasme. Il explique que la glisse, la pratique du lieu-vague, lui permet de se réaliser : « *le surf, c'est un combat de l'homme sur la nature. Tu te mesures à la nature. En surf, tu prends conscience que tu peux crever. Tu sais que t'es une bestiole, que t'es rien du tout. La mer c'est là où les hommes se réalisent. La mer est intrinsèque à l'homme. Elle le nourrit, elle l'éclate, elle le réalise ».*

Ces témoignages sont éloquentes. Le surf, c'est-à-dire l'acte de glisse sur le lieu-vague, permet de réitérer symboliquement l'œuvre des dieux en dominant la nature. En surfant, le surfeur sacralise le lieu-vague. Il le métamorphose en espace-vague. Ce processus lui donne la valeur de ce qu'il est. En utilisant la vague, il la pratique et fonde sa spatialisation, établit sa condition géographique. En surfant, il se sent vivant, intensément vivant. Il goûte au bonheur dans la mesure où il prend conscience qu'il n'est rien du tout ; « *qu'une pauvre bestiole ».* La glisse le transcende, lui permet de se réaliser sur terre, ici, maintenant. Edgar témoigne également du fait que surfer, soit se spatialiser sur la vague par l'acte de glisse, pratiquer le

lieu-vague en le métamorphosant en espace-vague habité, relève d'un existentialisme. *« Surfer c'est vivre la vérité du moment présent. Ce n'est pas emprunt de quelque angoisse que ce soit. Je surfe parce que je n'ai plus peur de la mort. En surf, tu ne triches pas. C'est toi et la vague, c'est un rapport intense avec l'élément. C'est là que tu existes pour de vrai, toi-même, face à tes vérités »*. Il affirme que surfer lui permet d'être *« en rupture avec les repères »*. Répondant à la question consistant à savoir ce que peut bien lui conférer cette rupture avec ses repères, Edgar expose sa pensée : *« Cela me rend plus vivant parce que je suis dans la découverte d'un nouveau monde. C'est une renaissance quasiment. Tu te construis, t'apprends à te connaître. C'est un monde parallèle. Du coup t'as toujours soif »*. Edgar précise également que la progression technique en surf lui permet de se construire. *« Au départ, tu as la phase de découverte et ensuite la capitalisation des émotions. La recherche de progrès [entendre progrès techniques] c'est la recherche d'émotions. Avec le surf, tu te construis, tu avances en te construisant »*.

Anto décline également sa vision du rapport spatial du surfeur à la vague. En guise de préambule il précise que surfer *« lui permet de combler un manque ; un manque affectif »*. Invité à décrire sa vision du lien qu'il tisse avec la vague, Anto répond ceci : *« le surfeur établit d'abord un contact physique avec la vague. Cependant, le surf étant un sport à sensations, le pratiquant en retire des sensations de glisse. À travers ces dernières se dégage un mode d'expression artistique, le surfeur crée sur sa vague, il crée les manœuvres, mais aussi des aptitudes intellectuelles et personnelles sur la perception des choses »*. Il renforce son propos en évoquant qu'il *« est en couple avec la vague. Y a de la connivence, de la complicité, de la proximité, de la connaissance. Tu fais qu'un avec elle. Progresser en surf c'est être plus beau dans cette complicité »*.

Henri développe également le rapport qu'il entretient avec la vague. Les explications sont d'une grande lucidité et traduisent une prise de distance vis-à-vis de cette pratique sportive : *« en surf, t'as un rapport à l'espace, au mouvement et à l'océan. Le fait de jouer avec les masses d'eau, de passer dessous, de glisser dessus, y'a une synergie qui se met en place. Y'a un rapport d'osmose avec un milieu qui n'est pas le tien. On n'est pas des mammifères marins. On est des terriens et pourtant on s'y sent bien parce que c'est juste incroyable que ça fonctionne. Ça te remplit de sensations agréables. Tu te sens vivant dans un milieu vivant »*. Il ajoute que *« t'es vivant au milieu de la vie donc c'est positif comme expérience »*. Ses réponses accréditent l'idée que le rapport du surfeur à la vague relève d'une dimension ontologique. *« T'es immergé au sens propre dans l'élément. Le fait de réussir à réduire l'immersion pour avoir des sensations, passer de l'immobile au mobile dans ces conditions là. C'est fantastique. Tu ressens la plénitude du monde, la perfection d'un instant. C'est un petit moment d'éternité. Il te remplit car c'est un moment unique et t'as l'impression de vivre l'unique et tu finis par te dire "je suis unique". C'est hyper valorisant personnellement. C'est une petite machine à confiance en soi »*.

À en croire les surfeurs interrogés, surfer, c'est se garantir d'exister. Surfer, c'est être vivant. Surfer, c'est-à-dire accomplir l'acte de glisse sur le lieu-vague, autorise l'être au monde. Le lieu-vague se métamorphose à travers l'accomplissement du geste sportif en espace habité. Cet espace habité, l'espace-vague, comporte alors une dimension ontologique activée par l'acte de glisse, le geste sportif.

3.3. La glisse : un usage du corps comme effecteur ontologique

« *Le geste sportif ne se réduit pas à la biomécanique. La technique n'est rien, sauf de l'académisme, si elle n'est pas habitée par une âme. Derrière la technique la plus raffinée, il y a toujours, en situation réelle, un être humain qui décide, qui choisit, éprouvant de la crainte, le doute, la joie* » (Jeu, 1987, p. 181). Ainsi, en glissant sur la vague, le surfeur expérimente ses doutes, ses joies, ses peines, se confronte aux forces symboliques, nourrit le sentiment d'une victoire ou d'une défaite... Incontestablement, le surfeur n'est au monde qu'à travers cette expérience corporelle et intellectuelle issue de sa confrontation aux réalités géographiques de la vague. Seulement dans cette dynamique, le corps n'est pas qu'un outil. Le corps est bien plus que cela dans la mesure où « *je dépends d'une manière si intime de mon corps pour agir, écouter, percevoir le monde et m'exprimer qu'il fait mon destin* » (Chirpaz, [1963], 1977, p. 96-97). Les témoignages des surfeurs font également écho aux analyses de Bernard Andrieu qui souligne combien « *les usages culturels du corps relèvent d'un désir de métamorphose et de mutation afin d'incarner une peau, une esthésiologie et une axiologie capables de rendre compte de l'intensité vécue du sujet* ». (Andrieu, 2009, p. 26).

En glissant sur la vague le surfeur est vivant. Cette exploration émotionnelle de l'espace-vague habité contient un caractère ontologique. A cet égard, Gérard Bruant souligne que « *l'effort sportif est le moyen de trouver sa propre nature* » (Bruand, 1992, p. 253). En accomplissant l'acte de glisse, entendu comme geste et effort sportif, le surfeur découvre son caractère existentiel par l'intermédiaire des sensations, des émotions qu'il expérimente dans ce rapport au lieu-vague. Il transforme le chaos en cosmos (Eliade, 1957). Il circonscrit son écoumène, sa demeure de l'être. Par ailleurs, le caractère éphémère de la vague lui permet de réitérer systématiquement l'acte de spatialisation induit par la glisse. Non aménagé, le lieu-vague reste inviolé. Il est dénué de toute trace du passage de l'homme. En glissant sur la vague, le surfeur expérimente à chaque action de glisse une nouvelle procédure de spatialisation. Il se spatialise à chaque vague qu'il prend en sacralisant le lieu-vague par sa gestuelle. Sans doute est-ce la raison pour laquelle, tous les surfeurs témoignent du caractère addictif de cette discipline. Car, derrière la recherche de sensations, ceux qui surfent expérimentent également la sacralisation de lieu non aménagés et se spatialisent en accomplissant leurs exploits sportifs. C'est pourquoi, Lilian évoque la vague comme l'*Espluméor* des surfeurs, c'est-à-dire comme un espace louangé. C'est pourquoi, en surfant, Aulne se sent « *invincible* », c'est-à-dire intensément vivant ici et maintenant. C'est pourquoi Edgar lit en la pratique du surf « *une renaissance* ». C'est pourquoi Henri affirme que le surf est « *une petite machine à confiance en soi qui te rend unique* ». C'est pourquoi, Lionel pense que la mer permet à l'homme de « *se réaliser* »...

L'espace n'est donc pas préexistant. Seul le lieu préexiste. L'avènement de l'espace, caractérisé par la transformation du lieu, témoigne de la nécessité pour l'homme d'explorer sa dimension ontologique à travers cette confrontation corporelle, donc émotionnelle et sensorielle, aux réalités intrinsèques des lieux. Les arguments mobilisés par les surfeurs mettent en exergue le fait que l'acte de glisse permet de transformer le lieu-vague en espace-vague. La glisse les rend vivants puisqu'en glissant ils mobilisent leurs ressources corporelles et fondent ainsi le monde par la métamorphose du lieu-vague, chaos initial, en espace-vague, cosmos révélé. Dans cette perspective, « *le corps fait du corps et le corps fait du monde. Il sait faire du sujet, il peut faire de l'objet* » (Serres, [1999], 2002, p. 111). Ramené à la problématique, on pourrait affirmer que la glisse fait le corps du surfeur et que cette gestuelle

sportive révèle l'espace habité du surfeur et fonde son univers géographique. La glisse est donc un moyen de rompre avec l'isolement du corps dont David Lebreton ([1990], 2003) souligne qu'il « *témoigne d'une trame sociale où l'homme est coupé du cosmos, coupé des autres et coupé de lui-même. Facteur d'individuation au plan social, au plan des représentations, le corps est dissocié du sujet et perçu comme l'un de ses attributs* » (p. 23). Tous concèdent que le surf est un moyen d'exister et que le rapport qu'ils entretiennent avec le lieu-vague est un rapport au sein duquel transpire leurs émotions, leurs ressentis, leur poésie. Cette confrontation corporelle avec l'océan relève d'une recherche cosmogonique. En glissant sur la vague, ils prennent la mesure du lieu, explore les forces de l'univers, et précipitent ainsi la métamorphose du lieu-vague en espace-vague. La vague habitée est un moyen d'exister. La spatialisation des surfeurs dépend donc du processus de sacralisation du lieu-vague rendu possible par l'expérience corporelle, c'est-à-dire l'expérience émotionnelle et sensorielle, qu'autorise l'acte de glisse sur la vague. En glissant le surfeur passe de « *l'espace spatialisé* » – le lieu-vague – à « *l'espace spatialisant* » – l'espace-vague (Merleau-Ponty, [1945], 2003, p. 282). Autrement dit, « *l'espace spatialisant* » est le fruit non seulement d'une prise en charge par l'expérience sensible des lieux, de « *l'espace spatialisé* », mais cette prise en charge varie en fonction de la subjectivité des individus. Maurice Merleau-Ponty évoque alors le corps comme un effecteur ontologique. Car, « *la possession d'un corps emporte avec elle le pouvoir de changer de niveau et de comprendre l'espace... Tout nous renvoie aux relations organiques du sujet et de l'espace, à cette prise du sujet sur son monde qui est à l'origine de l'espace* » (Ibid, p. 291). Pour être spatialisé l'homme doit donc prendre la mesure des lieux que le philosophe appelle « *l'espace déjà constitué* ».

C'est la raison pour laquelle, on accorde la plus grande importance à la distinction entre ces deux termes que sont lieu et espace. Le premier existe de soi, il est un chaos et ne permet pas encore à l'individu d'expérimenter sa condition géographique. Le second, l'espace, est un cosmos. Il est un lieu dont le caractère chaotique est pris en charge dans une dynamique phénoménologique. Il est habité, c'est-à-dire qu'il est révélé à travers l'acte poétique entendu comme mesure sensible et émotionnelle de ses caractéristiques intrinsèques, et autorise alors l'être au monde des hommes. Ainsi, cette transformation du lieu en espace, cette révélation de la dimension ontologique induite par la prise en charge de « *l'espace déjà constitué* », ce processus de cosmogonisation des lieux fondent l'être au monde des hommes dans la mesure où ce processus correspond au fait « *d'être à l'œuvre dans un monde* ». Or, la glisse, dans la mesure où elle est une immersion dans l'océan, une confrontation spatiale, émotionnelle, sensorielle, cosmologique avec les forces de l'univers, autorise l'homme à s'affranchir du fait que « *forme ontologiquement vide, sinon dépréciée, accidentelle, un obstacle à la connaissance du monde environnant, le corps n'est qu'un reste [qui] n'est plus le signe de la présence humaine, indiscernable de l'homme... [La glisse est un moyen de réfuter] la définition moderne du corps [qui] implique que l'homme soit coupé du cosmos, coupé des autres, coupé de lui-même* » (Lebreton, [1990], 2003, p. 46). On touche alors ici la nécessité d'une géographie de l'intime puisque cette mutation des lieux en espaces est une expérience individuelle qui mobilise l'histoire émotionnelle et sensorielle des individus.

En revanche, l'existentialité conférée par l'acte de glisse sur la vague est-elle compatible avec le réenchantement touristique en Aquitaine fondé sur une promotion du surf ?

4. Perception par les surfeurs de l'action publique en faveur de la promotion de leur discipline sportive

Compte tenu de la démocratisation du surf et de l'augmentation du nombre de pratiquants dans l'eau, Jérôme précise : « *on a dépassé un seuil et on est obligé de structurer pour pouvoir gérer, sinon cela devient un endroit de non droit* ». Il reconnaît donc la nécessité que les pouvoirs publics interviennent. En évoquant l'appropriation sociogéographique du surf par les pouvoirs publics, Jérôme souligne : « *Moi, je suis fataliste ! C'est inexorable, tu n'as pas le choix. Notre club est maintenant un surf shop qui loue des board. La mairie a souhaité centraliser tous les clubs au sein d'un même local. Le problème c'est que les responsables politiques nous ont complètement exclu de cette démarche. Nous n'avons jamais participé à cette initiative. On n'a pas eu le choix* ». Lorsqu'on demande à Jérôme de s'exprimer sur sa perception de l'action publique en faveur du surf, il déplore le fait que : « *C'est l'image du rêve qui est véhiculée. Le beau corps sculpté par la mer qui respire la santé, la plage toute l'année, les jolies filles. Avec le surf, on vend de l'évasion pour contrecarrer le manque qu'il y a dans la société. Aujourd'hui être un surfeur, c'est être à la mode donc cela véhicule une image positive. Du coup le surf devient un sport, et s'inscrit dans une démarche d'activité qui sociabilise* ».

Lilian stigmatise volontiers la promotion du surf : « *regarde, dans la pub, même les voitures surfent !!! Il faut surfer parce que c'est "in"* ». Une chose est sûre nous dit-il « *si être surfeur, c'est ça alors je ne suis pas surfeur* ». Si l'on décrypte les propos de Lilian, celui-ci surfe, non pas pour paraître, mais bel et bien pour être. Il n'a pas besoin de se mettre en scène pour exister à travers sa pratique du surf. Son leitmotiv est de communier avec la nature, de savoir profiter de l'instant présent, de pratiquer le lieu en ressentant ce que son immersion dans l'eau provoque comme sensations.

Quant à Arnaud, il insiste : « *le surf est présenté comme un truc cool, mais en fait, c'est un sport où t'as un tas de connards. Les mecs sont de véritables antisociaux. Ils sont agressifs au pic. Tout ce que peuvent dégager les surfeurs sur le spot, c'est du négatif* ». Les surfeurs interrogés éprouvent donc de grandes difficultés à se reconnaître dans la mise en scène médiatique du surfeur. Nombreux sont ceux qui déplorent les représentations caricaturales qui sont faites du surfeur. Arnaud ajoute même qu'au final, « *cette ambiance pourrie à l'eau a diminué mon intensité de pratique* ».

Lionel tient à préciser qu'il « *n'est pas encarté dans un club* », condition requise selon lui pour apprécier l'effort des collectivités locales en faveur de l'accompagnement de la pratique du surf. Cela dit, il ajoute que « *quand tu vois l'augmentation du nombre de surfeurs, ça en fait du touriste. Or, qui dit touristes, dit revenus, dit monde, dit business. C'est la société de consommation. Ici, le surf fait un gros buzz. On te vend l'image de marque du territoire. Pour le commun des mortels, le surf c'est quoi ? Le surf c'est libertaire, c'est une image de jeune. Le surf, c'est une poule aux œufs d'or. T'as des jeunes, des champions qui prennent des risques dans des vagues de dingo. C'est moteur pour la hausse de la fréquentation. Le but, c'est vendre. Vendre un t-shirt, une planche, un voyage, un séjour sur la côte* ».

Par ailleurs, les surfeurs enquêtés stigmatisent les débutants dont la présence à l'eau serait à l'origine de leurs frustrations. Ils précisent que les débutants les empêchent de pouvoir pratiquer la vague, donc d'explorer le caractère ontologique induit par cette spatialisation accomplie par l'acte de glisse. Henri souligne ce paradoxe : *« le surf est vendu par les pouvoirs publics comme une pratique non-institutionnelle. C'est vendu comme l'activité rebelle par excellence. Les marques et les gens vendent et vivent de l'image du surf. Les revues, les éditeurs, les villes. Ils te vendent ce rêve parce qu'ils vivent de ça. Leur objectif est de développer l'activité, de structurer et d'encadrer les pratiquants, d'entretenir sur des lieux géographiques cette image du surf pour amener une fréquentation, pour promouvoir la région. Regarde, les mairies sur le littoral réglementent l'accès et veulent gérer les conflits et les accidents. Pour la région, le surf fait partie de son image »*.

Les pouvoirs publics seraient donc, en partie, responsables de la démocratisation de l'activité. En accompagnant le renforcement de l'offre touristique axée sur le segment de la découverte de l'activité surf, en codifiant et en réglementant les espaces de pratique, en mobilisant des images où le surf apparaît comme une discipline sportive ludique et accessible, les acteurs publics susciteraient le désir de nombreux néophytes à l'idée de faire du surf. Cela dit, les surfeurs interrogés ne stigmatisent pas seulement la présence des apprentis surfeurs. Ils soulignent également dans quelles mesures l'institutionnalisation des territoires du surf engendre la surfréquentation des spots. Lionel stigmatise cette surfréquentation des spots dont les entreprises privées et les collectivités territoriales seraient responsables. *« Vingt cinq péquins à l'eau, ça te pourrait la session. Là j'peux te dire que t'es plus heureux. Quand la plus belle n'est pas pour toi et que c'est l'autre qui l'a, ton plaisir est diminué. T'es frustré et tu sors des sentiments beaux du surf pour tomber dans le localisme et tu deviens débile »*. Par conséquent, Lionel déplore l'augmentation de la fréquentation sur les vagues dans la mesure où la présence d'autres surfeurs réduit sa capacité à prendre du plaisir en glissant sur la vague. *« Maintenant, t'as beau connaître la région, le fonctionnement des spots, avoir un avantage pour anticiper la houle, le vent, la marée mais t'as toujours un pingouin pour être sur le spot. Et en attendant, t'as beau anticiper, il est là le type et tu te retrouves toujours avec des petsouilles dans l'eau et comme par hasard celui qui apprend est en plein milieu de là où tu voulais être. Ça devient du slalom »*. Les surfeurs nourrissent un rapport particulier à l'espace vague. Pratiquer l'acte de glisse est une manière d'habiter l'espace en poète. Surfer est un acte intentionnel qui préside à la spatialisation. L'espace-vague comporte, dans le discours des surfeurs, une dimension symbolique forte. Il est un espace de liberté, immaculé, auréolé d'une fonction mythique. Or, la mise en œuvre de politiques publiques qui survalorisent le surf engendre des formes de résistances et de contestations de la part des individus surfeurs. Rares sont ceux qui se reconnaissent dans l'image médiatique du surfeur. D'autre part, la plupart des surfeurs interrogés reconnaissent que la démocratisation du surf, la fréquentation des spots empiète sur leur capacité à faire usage du lieu-vague par l'intermédiaire de la glisse. Ils déplorent alors le fait de ne plus pouvoir vivre leur rapport à l'espace-vague. Pour autant, fomentent-ils, afin d'y remédier, des stratégies de contournements ?

Conclusion :

Les surfeurs interrogés mettent en évidence le caractère ontologique que sous-tend leur pratique sportive. La vague pratiquée devient pour eux un espace au sein duquel ils se sentent vivants, gratifiés, invincibles, uniques pour certains. Surfer constitue un mode de spatialisation. Le surf est une manière d'habiter, *« une manière d'occuper l'espace, et pour*

cela un corps suffit si toutefois il parvient à se libérer de la contention ». Autrement dit, « *c'est le corps qui architecture (au sens verbal du terme), c'est avec le corps que nous modifions l'espace. Il s'agit alors de concevoir l'habiter comme une chorégraphie généralisée* » (Goetz, 2011, p. 13-14). Surfer est une forme d'existentialisme qui passe par l'appropriation du lieu-vague. Néanmoins, les pouvoirs publics sont bien conscients des enjeux que recouvre le surf en termes de développement local. Par conséquent, de nombreuses actions publiques territorialisées ayant le surf comme ressort voient le jour. Cela dit, les surfeurs appréhendent la mise en œuvre de ces politiques publiques comme une forme de dépossession de leur espace initiatique. Fomentent-ils, pour autant, des formes de résistances et de contestations face à l'institutionnalisation des territoires du surf ? Le cas échéant, comment se manifestent ces résistances et contestations ? C'est tout l'enjeu des recherches à accomplir dans le champ des sciences sociales sur ce segment dans la mesure où ces résistances à l'institutionnalisation des territoires du surf pourraient être interprétées comme les manifestations d'un désir de préserver la dimension ontologique de l'espace-vague habité. Or, la *géographie de l'intime* est un moyen d'embrasser avec une acuité nouvelle les rapports des individus aux milieux terrestres, puisque ceux-ci seraient compris comme des moyens d'éprouver intensément l'existentialité induite par le fait d'habiter l'espace *via* des pratiques sportives et récréatives. C'est la raison pour laquelle ce travail souhaite apporter une contribution à la compréhension des pratiques récréatives de nature et à l'approche géographique et culturelle des loisirs sportifs.

Car, à travers cette recherche sur la territorialité des surfeurs, la géographie de l'intime permet de comprendre comment et pourquoi chacun opère cette transformation du « *chaos en cosmos* » (Eliade, 1957), révèle le « *caractère préexistant des lieux* » (Zubiri, 1962), configure « *son espace spatialisant via la prise en charge de l'espace spatialisé* » (Merleau-Ponty, 1945), « *ménage une place au quadriparti et habite en poète* » (Heidegger, 1954), établit « *ses sphères* » (Sloterdijk, 1998), garantit le couplage « *du corps animal et du corps médial* » (Berque, 2000)... La géographie de l'intime entend ainsi contribuer au fait d'offrir aux individus la possibilité d'agir sur les lieux pour s'y gratifier (Laborit, 1974) et participer à la compréhension du caractère transmoderne (Corneloup, 2010) des pratiques sportives et récréatives de nature. Dans le cadre d'une déclinaison opérationnelle qui consiste à aménager l'espace habité, cela suppose que soit ménagé le caractère ontologique que sous-tend le rapport des individus aux lieux.

Bibliographie :

- ANDRIEU B. (2000). *Prendre l'air, vers l'écologie corporelle*. Biarritz : Atlantica.
- AUGUSTIN JP. (1994). *Surf Atlantique : Les territoires de l'éphémère*. Pessac : MSHA.
- BACHELARD G. ([1957], 2001). *La poétique de l'espace*. Paris : PUF.
- BERQUE A. (2000). *Écoumène : Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris : Belin.
- BERQUE A. (2007). Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? In PAQUOT T., LUSSAULT M., & YOUNÈS C., *Habiter le propre de l'humain : Villes, territoires et philosophie* (pp. 53-67). Paris : La Découverte.
- BERQUE A. (2008a). Trouver place humaine dans le cosmos. *Echogéo*, 5, 5 p.
- BERQUE A. (2008b). De terre en monde. La poétique de l'écoumène. In BERQUE A., (de) BIASE A., & BONNIN P., *L'habiter dans sa poétique première. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle* (pp. 231-247). Paris : Donner lieu.
- BERQUE A., (de) BIASE A., & BONNIN P., (2008). *L'habiter dans sa poétique première. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle*. Paris : Donner lieu.

- BOURDEAU P. (2003). *Territoires du hors-quotidien. Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines. Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, HDR Géographie, Université Joseph Fourier de Grenoble.
- BOURDEAU P., MAO P. (2004). Espaces sportifs de nature en montagne. Innovation spatiale et recomposition des systèmes touristiques locaux. *Cahiers Espaces*, 81, pp. 125-145.
- BRUAND G. (1992). *Anthropologie du geste sportif : La construction sociale de la course à pied*. Paris : PUF.
- CAILLOIS R. ([1958], 2003). *Les jeux et les hommes, le masque et le vertige*. Paris : Gallimard.
- CALLÈDE JP., MENAUT A. (2007). *Les logiques spatiales de l'innovation sportive : Conditions d'émergence et configurations multiples*. Pessac : MSHA.
- CERTEAU (de) M. (1990). *L'invention du quotidien : I Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- CHAZAUD P. (2004). *Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature*. Paris : Presses Universitaires du Sport.
- CHIRPAZ F. ([1963], 1977). *Le corps*. Paris : PUF.
- CORNELOUP J. (2011). La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature. *Développement durable et territoire*, [En ligne], Vol. 2, n°3, mis en ligne le 04 décembre 2011.
- DARDEL E. ([1952], 1990). *L'homme et la terre, nature de la réalité géographique*. Paris : CTHS.
- DEBARBIEUX B. (2003). Neuf enjeux de l'iconographie de projet et de prospective de territoire. In DEBARBIEUX B., LARDON S., *Les figures du projet territorial* (pp. 13-36). La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- ELIADE M. ([1957], 2002). *Le sacré et le profane*. Paris : Gallimard.
- ESCADAFAL A. (2002). Tourisme sportif et stations touristiques. *Sud-Ouest Européen*, 13, pp. 101-105.
- FALAIX L., FAVORY M. (2002). Les stations du surf sur la côte basque. *Sud-Ouest Européen*, 13, pp. 51-61.
- FALAIX L. (2009). Une géographie de l'intime : l'exemple des territoires du surf. *Revue Européenne de Management du Sport*, 24, pp. 51-59.
- FALAIX L. (2012a). Les sports de nature dans le département des Landes : du développement maîtrisé à la mobilisation d'une ressource territoriale, *Annales de géographie*, 686, pp. 410-432.
- FALAIX L. (2012b). *Des vagues et des hommes : la glisse au cœur des résistances et contestations face à l'institutionnalisation des territoires du surf en Aquitaine*, Thèse géographie/aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- FALAIX L. (2013). L'encadrement du surf : enjeu sportif ou touristique ?. *Juristourisme*, 156, pp. 45-47.
- FAVORY M. (1994). Surf et néo-territorialités. In AUGUSTIN JP, *Surf atlantique : Les territoires de l'éphémère*. (pp. 231-216). Pessac : MSHA.
- FREMONT A. ([1976], 1999). *La région, espace vécu*. Paris : Flammarion.
- FROCHOT I., LEGOHEREL P. (2007). *Le marketing du tourisme*. Paris : Dunod.
- FRELAT-KAHN B., LAZZAROTTI O. (2012). *Habiter, vers un nouveau concept ?*. Paris : Armand Colin.
- FREMONT A. ([1976], 1999). *La région, espace vécu*. Paris : Flammarion.
- GIP Littoral. (2007). *Plan de développement durable du littoral aquitain 2007-2020*.
- GOETZ B. (2011). *Théorie des maisons. L'habitation, la surprise*. Paris : Éditions Verdier.
- GUIBERT C. (2006). *L'univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*. Paris : L'Harmattan.

- GUIBERT C. (2011). Surf et “contre-culture” : la dimension symbolique des constructions journalistiques de la presse spécialisée en France. *Sciences Sociales et Sports*, 4, pp. 11-40.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B. (2007). *La ressource territoriale*. Paris : Anthropos.
- HEIDEGGER M. ([1954], 2001). *Essais et conférences*. Paris : Gallimard.
- HOYAUX AF. (2002). Entre construction territoriale et constitution ontologique de l’habitant : introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d’habiter. *Cybergéo*, 19 p.
- HOYAUX AF. (2003). Les constructions des mondes de l’habitant : éclairage pragmatique et herméneutique. *Cybergéo*, 22 p.
- JEU B. (1987). *Analyse du sport*. Paris : PUF.
- LABORIT H. ([1974], 2000). *La nouvelle grille*. Paris : Gallimard.
- LAZZAROTTI O. (2006). *Habiter, la condition géographique*. Paris : Belin.
- LEBRETON D. ([1990], 2003). *Anthropologie du corps et modernité*. Paris : PUF.
- LEFEBVRE H. (2000). *La production de l’espace*. Paris : Anthropos.
- LÉVY J. (2008). La géographie culturelle a-t-elle un sens ? . *Annales de géographie*, 660-661, pp. 27-46.
- LORET A. (1995). Génération glisse : dans l’eau, l’air, la neige... La révolution du sport des “années fun”. *Autrement*, 155-156, 324 p.
- LUSSAULT M. (2007). Habiter, du lieu au monde. Réflexions géographiques sur l’habitat humain In PAQUOT T., LUSSAULT M., & YOUNES C, *Habiter, le propre de l’humain : Villes, territoire et philosophie*. (pp. 35-52). Paris : La Découverte.
- MERLEAU-PONTY M. ([1945], 2003). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- MOLES A., ROHMER E. (2003). *Psychosociologie de l’espace*. Paris : L’Harmattan.
- MORIN E. ([1986], 2001). *La méthode - Tome III : La connaissance de la connaissance*. Paris : Seuil.
- MULLER P. (2005). Esquisse d’une théorie du changement dans l’action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs. *Revue française de science politique*, 1, pp. 155-187.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., & YOUNES C. (2007). *Habiter, le propre de l’humain : Villes, territoire et philosophie*. Paris : La Découverte.
- PITTE JR. (2010). *Le génie des lieux*. Paris : CNRS Editions.
- RETAILLÉ D. (1997). *Le monde du géographe*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- SAYEUX AS. (2008a). Surf autogéré contre surf fédéral : deux idéaux en lutte. *Revue Européenne de Management du Sport*, 21, pp. 43-47.
- SAYEUX AS (2008b). *Surfeurs, l’être au monde : Une analyse socio-anthropologique*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- SERRES M. ([1999], 2002). *Variations sur le corps : Le texte*. Paris : Éditions le Pommier.
- SLOTERDIJK P. ([1998], 2002). *Bulles : Sphère I*. Paris : Hachette Littérature.
- STOCK M. (2007). Théorie de l’habiter. Questionnements. In PAQUOT T., LUSSAULT M., & YOUNES C, *Habiter, le propre de l’humain : Villes, territoire et philosophie*. (pp. 103-125). Paris : La Découverte.
- TREY O. (1994). Les conflits d’appropriation des espaces de pratique en surf. In AUGUSTIN JP. *Surf atlantique, les territoires de l’éphémère*. (pp. 79-86). Pessac : MSHA.
- URBAIN JD. (2002). *Sur la plage, mœurs et coutumes balnéaires*. Paris : Payot.
- VLÈS V. (2011). Entre redynamisation urbaine et banalisation des espaces : tensions et enjeux de l’urbanisme touristique. *Mondes du tourisme*, 3, pp. 14-25.
- ZUBIRI X. ([1962], 2010). *Traité de réalité*. Paris : L’Harmattan.